

rantes, non seulement comme un belligérant, mais encore comme le chef reconnu d'un gouvernement régulier. Je ne pouvais ici me défendre d'un rapprochement qui se présentait de lui-même à l'esprit. Lorsque nous avons reconnu aux États du sud le caractère de belligérants, le gouvernement fédéral le leur a énergiquement contesté, et cependant un pouvoir constitué résidait à Richmond; il était obéi sur de vastes territoires, levait des impôts, était défendu par de nombreuses et vaillantes armées commandées par des chefs renommés; c'était là un belligérant; nous avons constaté le fait sans aller pourtant jusqu'à reconnaître le gouvernement qui faisait mouvoir ces forces imposantes, et sans entrer en relations avec lui. Or, je cherchais vainement, je l'avoue, la trace d'une situation analogue au Mexique. J'y voyais un ancien président, fuyant de village en village, et, je le répète, je me demandais par quelle méprise on peut le supposer encore investi, non seulement des droits d'un belligérant, mais encore des attributs d'un chef de gouvernement. »

Dix jours après l'envoi de cette dépêche, M. Drouyn de Lhuys recevait la réponse du gouvernement américain au sujet du docteur Gwin. M. Seward dit dans sa note qu'il a appris avec satisfaction que les projets Gwin étaient abandonnés, qu'il regrette que M. Drouyn de Lhuys ait blâmé, dans le fond et dans la forme, la réclamation du 7 août, destinée à prévenir des difficultés et de calmer des craintes qui auraient pu altérer les bons rapports existants entre les États-Unis et la France. « Le président est reconnaissant d'avoir reçu une nouvelle assurance de la résolution de l'empereur d'observer une impartiale et scrupuleuse neutralité dans toutes les questions intérieures qui peuvent agiter ou diviser les États-Unis. »

Au mois d'octobre, la durée de l'occupation française au Mexique est mise sur le tapis; M. Bigelow avait ouvert la voie à cette question dans une entrevue avec le ministre des affaires étrangères. Dans une dépêche du 18 octobre, M. Drouyn de Lhuys déclare que le gouvernement français

désire retirer le corps auxiliaire aussitôt que la situation le permettra; il ajoute « qu'il dépendait beaucoup des États-Unis de faciliter le départ de nos troupes, en adoptant envers le gouvernement mexicain une attitude amicale qui aiderait à l'affermissement de l'ordre et dans laquelle nous pourrions trouver des motifs de sécurité pour les intérêts qui nous ont obligés à porter nos armes au delà de l'Atlantique. »

Plus d'un mois s'écoule ensuite sans que de nouvelles dépêches soient échangées; mais, vers la fin de novembre, M. Bigelow vient saisir M. Drouyn de Lhuys de réclamations sur l'affaire Iturbide, et sur le décret du 3 octobre. Dans la réponse faite le 28 novembre au gouvernement américain, M. Drouyn de Lhuys dit : « que Juarez, dont le mandat légal vient d'expirer, ne représente plus rien, même aux yeux de ses rares partisans; que changeant constamment de résidence, n'ayant ni armée, ni finances, ni administration, il n'est, en droit comme en fait, revêtu d'aucun des caractères qui constituent un chef d'État. L'empereur Maximilien peut-il, dans de pareilles conditions, accorder aux bandes qui tiennent encore la campagne les droits des belligérants? Le gouvernement fédéral n'a-t-il pas contesté cette qualité aux confédérés du sud? Et cependant la confédération avait un vaste territoire, des pouvoirs partout obéis, des généraux d'un rare talent, des armées dont les troupes fédérales n'ont pu vaincre la résistance qu'à force de patience et de courage.

« La prétendue autorité de Juarez n'est au contraire qu'une fiction. Où est le siège de son gouvernement? Qui sait le nom de ses fonctionnaires ou de ses officiers? Quelle est la province, quelle est la ville qui lui est soumise? Où trouve-t-on des traces régulières de son administration? Qu'en reste-t-il, sinon quelques bandes indisciplinées ne vivant que de brigandage? Si aujourd'hui les débris des armées du sud formaient des guérillas parcourant le territoire fédéral, les États-Unis s'aviseraient-ils de les traiter comme des belli-

gérants? Dans une pareille situation, il ne s'agit pas de loi internationale; il n'y a plus qu'une question intérieure, et le premier devoir d'un gouvernement bien organisé, c'est de maintenir l'ordre dans le pays. »

Non seulement Juarez avait terminé son temps légal, mais encore ses propres partisans protestaient contre la prolongation de ses pouvoirs, qu'il prorogait de sa propre autorité. La première nouvelle de ces protestations parvint à l'empereur Maximilien par la lettre suivante du maréchal Bazaine.

« Mexico, 9 décembre 1865. — Sire. — En rentrant j'ai trouvé la dépêche suivante du général de Castagny :

— « Durango, 5 décembre. — Le général Manuel Ruiz, « président de la cour suprême — de Juarez — s'est rendu « au commandant Billot le 1^{er} décembre, au Rio-Florida, « déclarant se séparer du gouvernement de Juarez. Il a « adressé au président, à la date du 30 novembre, une protestation contre la prorogation de pouvoirs que s'est « attribués Juarez par décrets du 8 novembre. Un courrier « extraordinaire porte une dépêche détaillée avec toutes les « pièces. »

« Cette nouvelle est importante, et Juarez n'est plus aux yeux de son parti, qui *s'intitule de la légalité*, qu'un usurpateur, si les gens de bonne foi veulent rester dans la constitution. Je suis, etc. — Maréchal Bazaine. »

Voici le décret par lequel Juarez prorogait ses pouvoirs :

« ART. 1. Dans le présent état de guerre, les fonctions du président de la république doivent être et seront prorogées pour tout le temps nécessaire au delà de la période constitutionnelle ordinaire, jusqu'à ce qu'il puisse remettre le gouvernement entre les mains du nouveau président qui sera élu, aussitôt que l'état de guerre permettra de procéder légalement à son élection.

« ART. 2. De même doivent être et seront prorogés les pouvoirs de la personne qui remplit les fonctions de président de la cour de justice, pour tout le temps nécessaire au

delà de la période ordinaire, afin qu'il puisse remplacer le président, s'il vient à manquer.

« Et j'ordonne que ce décret soit imprimé, publié, mis en circulation et dûment exécuté.

« Donné à Paso del Norte, le huit novembre mil huit cent soixante-cinq. — Benito Juarez. »

Afin de paralyser la protestation du général Ortega, qui devait lui succéder, en sa qualité de président de la cour de justice, sur le fauteuil présidentiel, Juarez destitua Ortega par un autre décret daté du même jour et le déclara passible des tribunaux pour avoir été à l'étranger, en temps de guerre, sans autorisation du président de la république. En effet, le général Ortega adressa à M. Lerdo de Tejada, ministre de Juarez, une protestation datée de Paso del Aguila, 21 décembre 1865, et qui commence ainsi :

« Protestation du président constitutionnel de la suprême cour de justice de la république mexicaine. — L'acte immoral et impolitique qu'a consommé D. Benito Juarez en vous faisant expédier les décrets du 8 novembre dernier, m'ont placé dans le cas pénible de protester devant la nation contre le contenu de ces décrets,

1^o Parce qu'ils sont contraires à ce qui a été expressément prévu par la constitution, et en conséquence, illégaux, arbitraires et injustes ;

2^o Parce qu'ils créent une dictature au profit de D. Benito Juarez, lequel peut abolir ou remplacer, selon son bon plaisir, les autorités de l'un des pouvoirs fédéraux, lequel est indépendant et souverain, et est émané du vote de la nation. De cette manière il détruit un principe républicain et la base de l'ordre légal *qui est la forme de gouvernement établie par la constitution.*

3^o Parce qu'ils sont une insulte pour le peuple mexicain et pour ceux qui ont combattu pour ses droits et autour du drapeau national, en ce qu'ils laissent supposer clairement que le sang versé par ce même peuple, que ces milliers de

victimes n'ont eu d'autre but que la défense de la personne de Juarez...

6° Et parce que enfin pour les bases sur lesquelles s'appuient ces décrets, on a eu recours non seulement à un sophisme, mais encore à la calomnie, pour ce qui me concerne, etc. — Jésus G. Ortega. »

De même que dans l'histoire de la république on a vu la marche progressive des ambitions américaines, vis-à-vis du Mexique, de même ont voit dans le langage de M. Seward vis-à-vis des puissances européennes un progrès dans ses prétentions les plus inqualifiables à mesure qu'on lui répond par la modération sinon par des concessions. En Europe, on connaît peu les habitudes et les nécessités politiques du gouvernement américain; par des ménagements imprudents et maladroits, on exagère l'opinion qu'il a déjà de son importance, de sorte que cette importance grandit en réalité chaque jour, comme influence sur la politique européenne, et qu'elle deviendra menaçante et même désastreuse pour les intérêts matériels de l'Europe si l'on ne se hâte d'y opposer un frein.

Après les élections du New-Jersey, M. Seward s'aperçut que le parti radical ou républicain allait devenir en majorité dans les Chambres; le gouvernement, poursuivant alors avec une sage persévérance le projet de reconstruction, il dut, pour s'assurer le concours de la majorité, sacrifier, en paroles, la politique étrangère à la politique intérieure. Il arbora donc la doctrine Monroe pour se rallier les radicaux ou mettre une barrière à leur hostilité; il se mit à la tête du mouvement pour le diriger; par une manœuvre très habile, il alla si loin que les Chambres eurent peur d'un conflit réel avec l'Europe. Aussi, renvoyèrent-elles immédiatement à la commission des affaires étrangères, la question mexicaine, c'était la renvoyer aux calendes grecques, comme le désirait le cabinet de Washington.

Dans sa correspondance diplomatique comme dans toute sa vie politique, M. Seward obéit à l'inflexible nécessité, déjà

signalée, de compter avec les partis, de ménager les exigences électorales, de couper l'herbe sous les pieds des adversaires de l'administration qu'il personnifie. Il ne peut ni veut laisser à l'opposition le monopole du langage patriotique et de la doctrine Monroe. Il prend les devants sur elle et s'approprie l'attitude que comptaient prendre ses ennemis pour battre en brèche sa politique intérieure. C'est là un genre d'habileté particulier aux hommes d'État de l'Amérique du nord, qu'on ne connaît qu'après les avoir longtemps pratiqués, et qu'il faut se rappeler pour ne pas se méprendre sur la portée de leurs actes.

Je n'exposerai pas ici la doctrine Monroe, si contraire, dans son principe, à la signification qu'on lui donne aujourd'hui; j'en ai suffisamment parlé dans le cours de cette histoire et dans mon *Mexique tel qu'il est*. Je dirai seulement que cette doctrine était plutôt un drapeau qu'une arme pour M. Seward, parce que l'opinion publique aux États-Unis ne voulait pas de son application; elle avouait hautement, par la voie des journaux que « la doctrine Monroe, — telle qu'on l'entend actuellement — était la négation du droit des nations et l'extinction de l'indépendance nationale de tous les États auxquels on pourrait la faire appliquer ». Mais si M. Seward ne pouvait imposer la doctrine Monroe aux États voisins, par la force, il pouvait en essayer le triomphe par l'intrigue et créer par ce fait des embarras sérieux à la France. Profitant des vacances parlementaires, M. Seward partit un jour pour Saint-Thomas, sous prétexte de raison de santé. La dépêche qui annonçait à l'empereur Maximilien cette nouvelle est ainsi conçue : « Il est arrivé un navire de guerre américain à Saint-Thomas. Le général Santa-Anna, en grand uniforme se transporta sur ledit vapeur et fut salué de vingt et un coups de canon ». M. Seward, s'imaginant que Santa-Anna jouissait encore au Mexique de son influence d'autrefois, songeait à se servir de l'ex-dictateur pour diriger à son gré la question mexicaine. Ils convinrent ensemble que le gouvernement de Juarez serait écarté parce

que la France refuserait toujours de traiter avec lui. Maximilien devait abdiquer et Santa-Anna le remplacerait comme président de la république, après avoir reconnu les créances françaises et les emprunts contractés par Maximilien. M. Seward devait appeler Santa-Anna aux États-Unis, aussitôt que le rappel de notre corps expéditionnaire serait décidé.

Ce projet ne se réalisa pas; M. Seward, voyant les partisans d'Ortega, de Romero et de Santa-Anna se déchirer de leur mieux aux États-Unis, fut bientôt convaincu que l'ex-dictateur n'avait plus d'influence dans son pays; ensuite, il était préférable pour les États-Unis de voir le Mexique revenir sous la férule de Juarez qui pourrait le démembrer encore, au profit de la grande république. Juarez, déjà lié par des traités, triompha donc de ses rivaux, par l'intermédiaire de M. Romero. Plus tard, madame Juarez fut conduite à Vera-Cruz sur un navire de guerre américain et Santa-Anna, pris à l'ombre du drapeau des États-Unis fut abandonné par M. Seward qui n'avait plus besoin de lui pour ses projets politiques.

On suit aisément, dans la conduite et les dépêches successives de M. Seward, les plans qu'il se propose et la pression croissante sous laquelle il écrit. Tant que l'interrègne législatif le laisse maître de la situation, il prépare ses moyens et se borne à des indications générales sur le mauvais effet moral produit aux États-Unis par les événements du Mexique. A mesure qu'approche le moment où il va se trouver en face du congrès, ses représentations s'accroissent davantage et prennent le caractère d'une chicane. C'est alors qu'il proteste contre certaines mesures du gouvernement mexicain et nomme le général Logan représentant auprès de Juarez. Cette nomination avait pour but de montrer au congrès que la dépêche de M. Drouyn de Lhuys du 2 septembre n'avait point influencé le cabinet de la Maison-Blanche et que le gouvernement impérial de Mexico ne serait point reconnu. Le général Logan ne se trompa point sur le caractère de la mission dont on semblait l'investir; il savait qu'elle

était purement fictive et refusa de partir, à moins qu'on ne lui donnât le pouvoir d'intervenir en faveur de Juarez. M. Seward le laissa tranquille. Le 8 décembre, M. Drouyn de Lhuys, dans une dépêche regrette cette nomination dont il révèle l'inconvenance et les inconvénients.

Pourtant, le parti d'hostilité contre le sud parle de plus en plus haut. L'idée de rendre aux vaincus leurs droits constitutionnels est repoussée avec une énergie croissante par les ultra, et tout fait prévoir une lutte acharnée sur le point de savoir si les représentants des anciens États confédérés doivent ou non être admis à siéger dans les chambres. M. Seward, pour conjurer l'orage, se rejette sur le Mexique; il repousse la transaction que lui propose la France; il écrit à M. Bigelow sa dépêche du 16 décembre, qui aurait l'air d'une mise en demeure, si les ménagements de la forme ne disaient clairement que l'on ne songe ni à menacer, ni à offenser, ni à défier.

Le but de cette tactique est de s'avancer tellement que, le jour où les pièces seraient communiquées au congrès, celui-ci, au lieu de déborder le gouvernement, se trouvât presque débordé lui-même. En demandant communication des pièces, la chambre ne s'attendait pas à en voir l'allure si tranchée; elle avait en vue d'accuser le secrétaire d'État de faiblesse et de se donner à elle-même, vis-à-vis du pays, le relief d'une attitude de fierté nationale, pour quelque déclaration à grand effet. Elle a été surprise et déjouée dans son calcul, en découvrant que ce qu'elle voulait faire, M. Seward l'avait déjà fait; aller plus loin c'était la guerre, et personne ne la voulait. M. Seward pressentait qu'on jouerait avec le feu tant qu'on le verrait de loin; pour éviter un danger, il mit le congrès à deux pas de l'incendie; puis, il fit reculer en permettant les événements de Rio Grande.

Préparée ouvertement sur le territoire américain, exécutée par des soldats nègres de l'armée fédérale, dont une surveillance complaisante avait favorisé la désertion, l'affaire de Bagdad est une preuve évidente de la coupable duplicité

du gouvernement américain. Le commandement des bandes juaristes recrutées aux États-Unis est donné, au mois de décembre, aux généraux Crawford et Reed qui viennent à Brownsville. Le 2 janvier, le général Weitzel, commandant les troupes fédérales au Texas, écrit au général Mejia, sur une réquisition de Crawford, pour empêcher la justice d'avoir son cours, relativement à dix-sept bandits juaristes, accusés de vol à main armée. A cette injonction le général Mejia répondit par la lettre suivante :

« Division Mejia, quartier général, Matamoros, 2 janvier 1866. — Général, je vous accuse réception de votre communication en date de ce jour. Je me trouve dans la nécessité de repousser hautement la participation à laquelle vous prétendez dans les affaires intérieures de ce pays. La question qui fait l'objet de la protestation contenue en votre note a été portée actuellement devant des tribunaux compétents, et nul n'a le droit de suspendre leur action. Pour votre gouverne personnelle, j'ajouterai que les individus dont vous parlez sont accusés d'avoir enlevé par force et les armes à la main treize chariots, trente-six mules et dévalisé treize personnes. Il serait vraiment étrange, général, qu'au milieu du dix-neuvième siècle des bandits et voleurs obtinssent l'aide et la protection du monde civilisé. Par la même occasion, je me vois obligé de vous rappeler le contenu de la lettre que j'eus l'honneur de vous adresser le 21 décembre dernier.

« Je renverrai sans réponse toutes communications de la nature de celle que j'ai sous les yeux en ce moment et conçues dans le même langage, — Acceptez, général, etc. — Thomas Mejia. — Commandant la ligne du Rio-Grande. »

Le lendemain, 3 janvier, les troupes de Crawford se mirent en route pour Bagdad, afin d'y commettre une scène de meurtre et de pillage que *la Liberté* n'a pas osé justifier, tout en cherchant à justifier, dans son numéro du 21 octobre 1867, l'exécution de Mejia, appelée des représailles à propos de la reproduction de la correspondance du 2 janvier de ce général, avec le général Weitzel. Voici sur cette

affaire le rapport du *Monitor* de Vera-Cruz, qui est exactement le même que ceux publiés aux États-Unis.

« Dans la nuit du 4 au 5 janvier, vers quatre heures du matin, Bagdad a été surpris par un nombre considérable de soldats nègres des États-Unis, qui se sont répandus de tous côtés en déchargeant leurs carabines et leurs revolvers, dans le but de jeter la terreur parmi les habitants et de les obliger à s'enfermer chez eux. Cette attaque inattendue, que personne ne pouvait prévoir, a rempli la ville d'effroi et paralysé tous ceux qui auraient pu se défendre en d'autres circonstances. Les envahisseurs se dirigèrent d'abord du côté du corps de garde mexicain, dont le factionnaire fut tué, ainsi qu'un des soldats de poste ; deux autres furent blessés et le reste fut fait prisonnier. Deux soldats parvinrent à s'échapper en se jetant à la rivière ; ils gagnèrent la rive opposée et se rendirent à Clarksville. Une fois maîtres du port, cinquante noirs s'emparèrent de la caserne, après avoir tué le clairon, au moment où il allait sonner l'alarme. Après une courte résistance, qui coûta la vie à cinq soldats mexicains, la garnison, composée de deux cents hommes, fut enfermée dans la maison de ville et gardée par des soldats nègres. Le vapeur *Antonia*, descendu de Matamoros pour remettre à bord de la *Tysiphone* quelques marins envoyés par le général Mejia, se trouvait en ce moment à l'ancre dans la rade de Bagdad. Les noirs, après avoir mis en liberté M. Forster, détenu par ordre des autorités impériales, le mirent à leur tête et se disposèrent à attaquer l'*Antonia*. Embusqués dans les maisons environnantes, ils commencèrent par diriger sur le vapeur un feu nourri, appuyé d'une pièce d'artillerie dont deux projectiles atteignirent la coque du navire. Il y eut une lutte assez vive qui coûta de grandes pertes aux assaillants, et à l'*Antonia*, un caporal français et un sergent autrichien ; enfin le vapeur s'éloigna dans la direction de Matamoros. Suivant les personnes venues de Bagdad qui nous donnent ces détails, les soldats nègres portaient l'uniforme de l'armée fédérale ; à l'attaque de l'*Antonia*, ils étaient

accompagnés de leurs officiers, mais avec des rubans blancs à la casquette, sur lesquels on lisait le nom de Cortina.

« Aussitôt après le départ de l'*Antonia*, le pillage commença au milieu des scènes les plus atroces. Escobedo, venu pour prendre part au pillage, se retira en voyant que les pillards de la côte du Texas travaillaient pour leur propre compte et non pour sa cause. Les Mexicains de la basse classe et la police se joignirent aux nègres pour saccager la ville. Un Français, nommé Roque, fut assassiné, sa femme violée. D'autres malheureuses femmes subirent le même sort; deux d'entre elles furent tuées. Le juge Alonzo fut massacré par un nègre; le juge Ceroza ne dut son salut qu'à une rançon de cent piastres qu'il versa entre les mains du major Sears. Le désordre dans les rues était indescriptible; les maisons étaient mises à sac; les marchandises, les meubles et tout ce qui pouvait avoir un peu de valeur, partagés entre les officiers et les soldats. M. L., l'un de ceux qui ont réussi à gagner Clarksville, a donné sa voiture au colonel Hall, qui se fit signer un reçu de 200 piastres, comme s'il avait payé cette somme, afin de mettre son honneur à couvert. Le major Sears s'était emparé de plusieurs chevaux et d'une riche selle, appartenant également à M. L. En apprenant ces lamentables événements, le général Weitzel avait envoyé, pour empêcher le pillage, un détachement de 150 noirs, sous les ordres du colonel Hudson. Mais ces noirs ne purent résister à la tentation et se joignirent aux premiers, pour achever la ruine de cette malheureuse ville, dont les richesses ont passé au Texas, sur les vapeurs qui vont et viennent d'une rive à l'autre. La qualité de citoyen américain n'était même pas une sauvegarde aux yeux de ces bandits, qui ont dévalisé leurs compatriotes comme les autres. Tout individu qui voulait passer à Clarksville, devait livrer tout ce qu'il avait sur lui, bijoux et valeurs. M. de la S. a dû se défaire de sa montre et de sa chaîne, outre l'argent qu'il portait sur lui, afin de pouvoir traverser la rivière. « Bagdad est ruiné; tout ce que contenait cette malheu-

reuse ville a été transporté au Texas comme butin; une partie a été envoyée à Brownsville, le reste a été embarqué sur des chaloupes à destination de Brazos Santiago. »

Les événements de Bagdad soulevèrent l'opinion publique aux États-Unis; une réaction se produisit et le 25^e corps d'armée tout entier, le général Weitzel en tête, fut licencié et renvoyé dans ses foyers. Crawford fut arrêté et interné au fort Jackson près de la Nouvelle-Orléans. Malheureusement, nous considérâmes le sac de Bagdad comme une simple affaire de flibustiers; aussi, notre modération fortifia-t-elle l'audace de M. Seward qui écrivait en février à M. Bigelow : « Vous informerez M. Drouyn de Lhuys, en toute franchise, que les sympathies du peuple américain se manifestent tous les jours avec plus d'ardeur en faveur de la république du Mexique, et qu'il est disposé à regarder avec impatience l'intervention prolongée de la France dans ce pays. »

La note du 6 avril fut une déception pour M. Seward; il s'était flatté d'obtenir, non pas davantage en fait, mais mieux en apparence. Pour M. Seward, le terme fixé à l'intervention n'était pas le point essentiel; ce qu'il avait à cœur c'était une constatation officielle qu'en fixant ce terme, la France se rendait au vœu des États-Unis et donnait gain de cause à sa diplomatie. La forme dans laquelle l'empereur Napoléon annonça sa résolution lui a enlevé ce triomphe, puisque la note du *Moniteur* s'adresse au gouvernement français et non à celui de Washington. Le chef du cabinet en conserva un secret dépit, se promettant de prendre sa revanche tôt ou tard, et comme ce n'est pas un homme disposé à laisser tomber une question où trouvent si bien leur compte sa popularité et sa réputation d'homme politique, il a tourné ses batteries contre l'Autriche, prétendant lui interdire le droit de laisser recruter chez elle pour la légion étrangère de l'empereur Maximilien. Néanmoins dans sa note du 23 avril, c'est à dire deux jours après la remise officielle de celle du *Moniteur*, M. Seward révèle sa rancune par le ton de